DIAL 2630

BRÉSIL - Le discours de Lula à l'occasion des mesures prises contre le travail esclave

Luis Inacio lula da Silva

mardi 1er avril 2003, mis en ligne par Dial

Le 11 mars à Brasilia, le gouvernement du président Luis Inácio Lula da Silva lançait le Plan national pour l'éradication du travail esclave. C'est une incontestable victoire pour tous ceux qui, depuis tant d'années, luttent contre ce fléau, mais plus encore pour tous ceux qui continuent d'en être victimes. Nous publions ci-dessous l'intégralité du discours prononcé à cette occasion par le président.

« Bien ! J'aimerais vous dire que ce geste symbolique [1] peut devenir l'un des signes les plus marquants d'un gouvernement. J'ai passé une grande partie de ma vie à dire que mon rêve de gagner une élection était de voir si je réussirais à atteindre tout ce que je revendiquais.

Je pense que depuis trente ans, j'ai exprimé toutes les revendications auxquelles un être humain peut aspirer, soit dans le mouvement syndical, soit dans le mouvement populaire, soit comme co-participant des autres manifestations de la société brésilienne. Maintenant nous avons l'opportunité de réaliser les choses que nous revendiquions.
Maintenant, nous ne pouvons plus jeter la faute sur la tête de personne. Avec Bene (ministre Benedita da Silva) nous sommes au gouvernement. Alors, nous ne pouvons pas regarder de côté, et dire que nous ne pouvons pas faire les choses parce qu'il y a quelqu'un qui nous en empêche.

Je suis convaincu que Ruth Vilela [2] - permetez-moi de l'appeler ainsi : Docteur Ruth Vilela -, est la preuve la plus vive que la taille ne signifie rien. J'imagine une femme de la taille de Ruth entrant dans une fazenda [3], bravant un gardien costaud avec fierté, et le sommant de lui montrer la propriété.

Effectivement, elle a bien une stature qui fait au moins le triple de sa taille physique, de telle sorte que les personnes ne peuvent que s'incliner devant sa compétence, sa volonté et surtout devant sa détermination, pour que les droits les plus élémentaires soient appliqués dans notre pays.

Lamentablement, l'impunité reste encore la raison principale pour laquelle les choses se répètent tant au Brésil. Les gens savent qu'ils peuvent corrompre un contrôleur, ou un policier fédéral, ou un policier civil. Tous savent qu'à un moment précis, un maire, un conseiller municipal, un député peut rencontrer quelqu'un au-dessus d'eux pour que le contrôleur ne les dérange plus.

Et même ainsi, quand tout n'est pas résolu, celui qui est mis en accusation commence à tirer – n'est-ce pas Padre Ricardo ? – pour mettre en fuite ceux qui l'ont dénoncé, et vérifier qu'ils s'enfuient effectivement de la région afin qu'il ne soit plus dérangé.

Le fait de vous avoir donné aujourd'hui l'approbation de notre gouvernement - je dis « vous » parce que ce ne fut pas un seul gouvernement, ni aucun ministre personnellement - ce projet ayant été appelé : Plan national de l'éradication du travail d'esclave, est le résultat d'un processus lié à l'activité de plusieurs. C'est le résultat d'un travail de tant et tant d'années, avec des personnes de grandes compétences dans

des secteurs différents de la société brésilienne, depuis les Commissions de droits de l'homme jusqu'à notre chère CONTAG (Conférence nationale des travailleurs de l'agriculture), les mouvements des sans-terre, notre chère CPT (Commission pastorale de la terre), qui ont accumulé, pendant des années et des années, l'expérience qui aboutit à ce projet.

J'espère, compagnon Ademir Andrade, que ton projet sera approuvé, parce que notre pays est habitué à voter de très belles lois. Ensuite on les entend dans la bouche de personnes importantes, mais elles restent lettre morte, parce que, lamentablement, c'est comme ça : il y a la loi qui marche et la loi qui ne marche pas. Celle qui marche, c'est celle qui nuit le plus aux pauvres. Celle qui reste lettre morte, c'est celle qui aurait dû affecter les riches.

Je rappelerai toujours, pour que personne n'oublie, qu'en 1927 Lampião [4] disait qu'au Brésil celui qui avait beaucoup d'argent ne porterait jamais de chaînes.

Nous avons approuvé dans la Constitution de 1988 que tous les grands propriétaires terriens impliqués dans la plantation de maconha [5], et découverts, perdraient leur terre. Je n'ai jamais vu la presse parler d'un seul propriétaire terrien ayant perdu sa terre pour avoir planté de la macohna.

Plus que d'une loi, ce dont nous avons besoin, avec conscience et lucidité, c'est d'une détermination. Plus que d'une loi, nous avons besoin d'une volonté politique. Plus que d'une loi, nous avons besoin d'un État brésilien qui doit faire sienne l'éradication du travail esclave.

Si cela arrive, cette détermination produira un changement dans la vie des gens dont nous venons de parler. Indépendamment d'une loi plus ou moins adaptée, nous réussirons à supprimer le travail esclave au Brésil.

Je voudrais féliciter tous les ministères engagés dans cette lutte, chacun y étant impliqué de façon plus ou moins importante. Des ministères ont une responsabilité plus grande. Ceux de la justice et du travail ont une tâche importance, ainsi que la police fédérale. Le ministère public a aussi un rôle fondamental. La justice brésilienne doit s'engager pour répondre à cette situation.

Le gouvernement doit seulement créer les conditions en ne mettant aucun obstacle pour que les personnes puissent accomplir leur travail, et doit faire disparaître le travail esclave au Brésil.

Il y a quelque temps (...) aucun contrôleur du travail n'entrait dans une industrie, mais cela dépendait de sa taille. Souvent, lorsque vous faisiez une dénonciation contre une entreprise, elle ne parvenait même pas au directeur des relations humaines. Le gardien de l'entreprise téléphonait à un supérieur sans savoir qui c'était, et ce contrôleur s'en allait sans avoir accompli son travail.

Je pense que celui qui fut syndicaliste ici sait bien que cela est arrivé il y a peu de temps dans notre pays. Mais cela ne doit plus arriver maintenant.

Eh bien ! Je veux vous dire très fort que ce temps est terminé. Aucun contrôleur du ministère du travail, aucun agent de la recette fédérale, de l'INSS (Institut national de sécurité sociale), de l'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables), de l'INRA (Institut national de la recherche agraire), aucun policier fédéral ou aucne personne au service de l'État brésilien contrôlant des irrégularités, ne sera brimé d'un milimètre dans sa liberté de faire le contrôle qui doit être fait.

C'est seulement ainsi que nous pourrons reconquérir le droit de marcher la tête haute dans le monde entier.

On dira qu'au Brésil, le peuple a découvert combien il est important d'avoir un gouvernement qui fait la justice à laquelle il aspire tant et qui est si loin de la réalité.

Mon compagnon Nilmõrio Miranda, moi qui te connais depuis tant d'années de lutte pour la défense des droits humains, je pense que le Brésil a fait naître beaucoup de personnes qui te ressemblent dans ce

travail. Mais j'estime que personne n'a été aussi obstiné que toi pour la défense des droits humains.

Je pense que cette équipe, formée du secrétariat national des droits de l'homme, du ministère du travail, du ministère de la justice, du ministère de l'intégration nationale, du ministère de la réforme agraire, du ministère de l'éducation, de la police fédérale, de la justice et du ministère public, forment un ensemble de forces telles que aucun esclavagiste ne pourra survivre dans notre pays.

Mes félicitations Nilmnãrio. Pour toi aussi mon cher Jacques Wagner, et aussi Ruth et son équipe.

Mes félicitations à vous tous, qui croyez qu'il est encore possible de construire le pays de nos rêves.

Les mesures prises par le gouvernement

Parmi les très nombreuses mesures prises, signalons simplement quelques-unes d'entre elles :

– Actions de répression et d'éradication du travail esclave désormais incluses dans le Plan nationale de sécurité publique ;

– Renforcement des Groupes de contrôle mobile avec plus de ressources humaines et logistiques (personnel, transport, communication, informatique) de même que pour les secteurs concernés du ministère du travail et de la justice

– Création de coordinations régionales pour les Groupes de contrôle mobile ;

– Création de tribunaux itinérants de justice du travail à l'intérieur du pays ;

– Adoption de mesures de réinsertion, protection sociale et indemnisation pour les victimes du travail esclave.

(Note Dial)

– Dial – Diffusion d'information sur l'Amérique latine – D 2630.
– Traduction Dial.

En cas de reproduction, mentionner la source francaise (Dial) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] La signature d'un message au Congrès l'invitant à approuver le versement d'une pension à Jose Pereira, victime du travail esclave dans la fazenda Espíritu Santo dans l'état du Parã, dont le cas est en cours depuis des années à la Commission inter-américaine des droits de l'homme.

[2] Secrétaire de l'inspection du travail, nouvellement nommée ; elle avait déjà assuré ce poste en 94-95 en créant le groupe mobile de contrôle.

[3] Une grande ferme.

[4] Chef des bandits d'honneur dans Nord-Est du Brésil.

[5] Drogue.